GRAND SITE DE FRANCE

BIBRACTE MONT BEUVRAY

LETTRE D'INFORMATION - SEPTEMBRE 2017

Dossiers thématiques

Quels paysages pour les abords du mont Beuvray ?

Quels rôles et quelles fonctions de l'agriculture dans le paysage ?

BIBRACTE

SOMMAIRE

4 Éditorial

6 Agenda

7 Actualité

14 Dossier
Quels paysages pour les abords du mont Beuvray ?

24 Dossier
Quels rôles et quelles fonctions de l'agriculture dans le paysage ?

32 Réunion du comité de pilotage du Grand Site de France le 6 juillet 2017

NOUS CONTACTER

BIBRACTE EPCC
Vincent Guichard, directeur général
v.guichard@bibracte.fr

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN
Olivier Thiébaut,
chargé de mission Paysage et Urbanisme
olivier.thiebaut@parcdumorvan.org

LABEX ITEM
Caroline Darroux, chercheur associé
caroline.darroux@gmail.com

Conception et secrétariat d'édition
Sébastien Durost, responsable de la cellule éditoriale
Chloé Moreau, secrétaire de rédaction
BIBRACTE EPCC
Centre archéologique européen, F-58370 Glux-en-Glenne
s.durost@bibracte.fr ; chloe.moreau@bibracte.fr

Ont contribué à la réalisation de ce numéro
Stéphane Blaysat (chargé de mission Agriculture, PNR Morvan)
Etienne Bourgy (Chambre d'Agriculture de la Nièvre)
Caroline Darroux (anthropologue, labex ITEM)
Véronique Gilles (Chambre d'Agriculture de la Saône-et-Loire)
Christian Gillot (président de la commission Agriculture, PNR Morvan)
Chloé Gond (étudiante AgroSup Dijon)
Jacques Gorlier (ancien directeur technique, Bibracte)
Vincent Guichard (directeur général, Bibracte)
Claude Janin (géographe et agronome, labex ITEM)
Olivier Thiébaut (chargé de mission Paysage et Urbanisme, PNR Morvan)

Crédit des illustrations
Bibracte/A.Maillier ; PNR Morvan ; Labex ITEM ;
BourgogneLive/Aurélien Ibanez 2015

© BIBRACTE/PNR Morvan/Labex ITEM 2017

EDITORIAL

Les gestionnaires du label Grand Site de France dont bénéficie le mont Beuvray – à savoir BIBRACTE EPCC et le Parc naturel régional du Morvan – ont renforcé leurs engagements vis-à-vis du ministère en charge de l'Environnement pour les années 2014-2019.

Le nouveau programme d'actions ambitionne ainsi la construction d'un projet de territoire fondé sur la préservation de la qualité paysagère du mont Beuvray et de ses abords. Ce choix répond à deux motivations. C'est d'abord le constat que cette qualité est malheureusement mise en péril par la déprise agricole et par l'industrialisation sans cesse accrue de l'exploitation forestière. C'est aussi notre conviction que la question du paysage peut être le dénominateur commun d'une volonté partagée d'assurer pour notre territoire un avenir que nous aurons choisi collectivement, en mobilisant tous ses acteurs, notamment ceux de l'agriculture, ceux de la sylviculture et ceux du tourisme.

Une première lettre d'information du Grand Site de France avait été publiée au début de l'année 2015, à l'issue de la réunion que le comité de pilotage du Grand Site avait tenue pour débattre des grandes orientations du programme d'actions. Deux ans plus tard, et à l'issue d'une nouvelle réunion de ce comité, la lettre que vous avez entre les mains présente les opérations menées durant ce temps et précise le programme de travail des deux années à venir avec (déjà) la perspective de devoir soumettre un bilan d'étape et un nouveau projet à six ans au ministère en charge de l'Environnement à l'échéance du milieu de l'année 2019.

Les caractéristiques des paysages du mont Beuvray et du Haut-Morvan ont été analysées avec l'aide de l'architecte-paysagiste Claude Chazelle et débattues lors de plusieurs réunions publiques. Il en est notamment résulté la proposition d'élargir quelque peu la zone d'étude, celle-ci s'étendant désormais sur huit communes : Glux-en-Glenne, Larochemillay, Poil et Villapourçon en Nièvre, La Comelle, La Grande Verrière, Saint-Léger-sous-Beuvray et Saint-Prix en Saône-et-Loire.

L'agriculture et ses acteurs ont fait l'objet d'une enquête approfondie, à laquelle a participé l'immense majorité des quelque cinquante chefs d'exploitation de la zone d'étude. Tous doivent être vivement remerciés, de même que les Chambres d'agriculture de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, qui ont été d'un précieux secours.

Un dernier volet d'actions a visé à mieux connaître la réalité du territoire et des personnes qui y vivent et y travaillent. Cela a été possible grâce à l'implication des maires et de leur conseil municipal, des habitants et de nombreux visiteurs de passage, sans qui ces pages n'auraient pu s'écrire. Toutes et tous avez décrit votre attachement au Beuvray et à ses abords, vos questionnements et difficultés ainsi que vos souhaits pour l'avenir de ces paysages que vous vivez et que vous habitez, et dans lesquels vous vous reconnaissez. Ensemble, il s'agit désormais de se mobiliser pour préserver ce cadre de vie !

Patrice Joly
président
du Parc naturel régional du Morvan

Wanda Diebolt
présidente de BIBRACTE EPCC

POUR MÉMOIRE : LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE EN BREF

L'objet du label est la gestion durable des sites les plus remarquables du territoire national (sites classés au titre de la loi de 1930 relative à « *la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque* »).

Le label est délivré pour six ans par le ministère en charge de l'Environnement (dont l'intitulé actuel est : ministère de la Transition écologique et solidaire) au vu d'un projet d'actions s'appuyant sur une organisation laissée à l'initiative des acteurs locaux.

Depuis sa création en 2002, le label a été attribué à dix-sept sites.

Le Réseau des Grands Sites de France, de statut associatif, regroupe les dix-sept sites labellisés et actuellement vingt-trois autres engagés dans la voie de la labellisation ; c'est un lieu d'échange privilégié d'expérience et de bonnes pratiques. Au sein du réseau, l'équipe de Bibracte est particulièrement investie dans le partage d'expérience à l'échelle internationale.

Bibracte Mont-Beuvray a été le 6e site labellisé, fin 2007. Le label a été reconduit début 2014 pour six ans. Le programme d'actions s'appuie sur un partenariat étroit entre BIBRACTE EPCC et le Parc naturel régional du Morvan. Il bénéficie en outre de l'implication durable d'un consortium pluridisciplinaire de chercheurs (géographe, agronome, sociologue…) réunis au sein du labex ITEM (Innovation et Territoire de Montagne) basé sur les campus de Chambéry et Grenoble. Le programme d'actions 2014-2019 se décline en quatre objectifs :
1. Gérer le cœur de site (c'est-à-dire les 950 ha de propriété publique contrôlés par BIBRACTE EPCC) dans la continuité des actions développées depuis 2008 ;
2. S'assurer du devenir du paysage de la périphérie du site ;
3. Étudier l'opportunité de fusionner les sites classés du Mont-Beuvray avec celui du Mont-Préneley / Sources de l'Yonne ;
4. Mobiliser les élus et la population locale à la démarche Grand Site de France.

Un dossier comprenant le bilan des actions développées dans la période 2014-2019 et le plan d'actions pour la période 2021-2026 doit être remis au ministère en charge de l'Environnement en juin 2019.

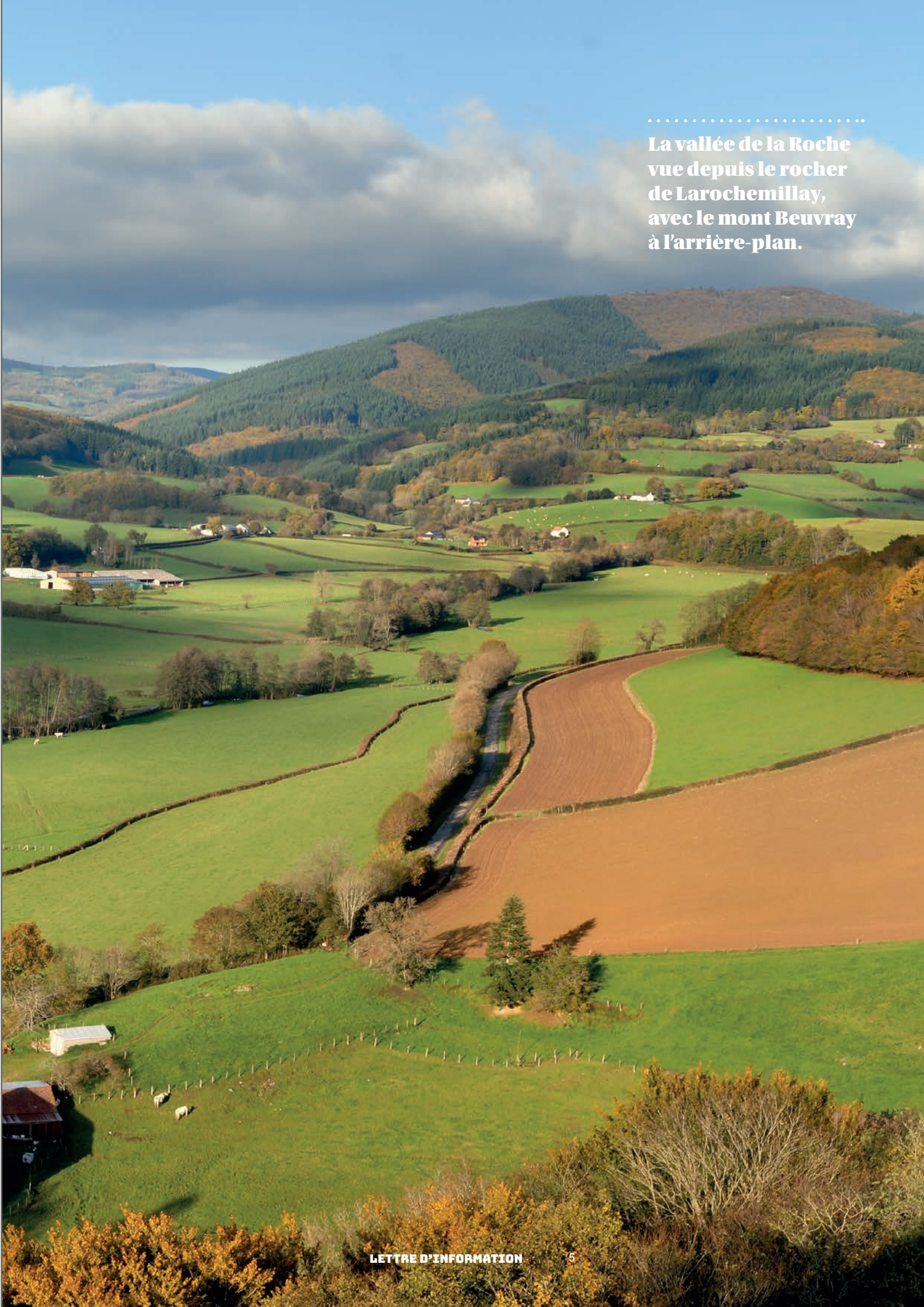

La vallée de la Roche vue depuis le rocher de Larochemillay, avec le mont Beuvray à l'arrière-plan.

16 janvier 2015

Réunion du comité de pilotage du Grand Site.

3 février 2015

Saisie de la DREAL pour examiner l'opportunité de la fusion des deux sites classés du Mont-Beuvray et du Mont-Préneley – Sources de l'Yonne.

6 février 2015

Première rencontre des Chambres d'agriculture.

13 mai 2015

Réunion de coordination ITEM/PNRM/Bibracte.

4 juillet 2015

Présentation publique, à Larochemillay, de l'ouvrage *Bibracte Mont Beuvray, Grand Site de France* coédité par le Réseau des Grands Sites de France et les Nouvelles Éditions de l'Université, éditeur des guides *Petit Futé*.

Printemps/Été 2015

Rencontres individuelles d'agriculteurs.

7 août 2015

Lancement de l'étude paysagère confiée à l'architecte paysagiste Claude Chazelle dans sa phase "Définition des structures essentielles composant le paysage du mont Beuvray dans sa zone tampon".

16-17 septembre 2015

Voyage dans la vallée vosgienne de la Bruche (4 agriculteurs, 3 élus et 5 techniciens) pour prendre connaissance de la politique paysagère exemplaire menée sur ce territoire, dont le paysage s'était fortement fermé à la suite d'enrésinements massifs dans les années 1970. Elle mobilise, depuis près de 30 ans, élus, agriculteurs et habitants et a porté ses fruits : la surface agricole utile a crû de 50 % et le nombre d'actifs dans l'agriculture a doublé. C'est une véritable remise en lumière de la vallée qui a eu lieu. Au-delà des méthodes pas forcément transférables, c'est surtout la mobilisation et l'organisation mise en place qui se révèle comme un modèle, avec le paysage comme fil conducteur de l'action publique.

9 novembre 2015

Restitution et bilan du voyage (12 agriculteurs, 7 élus, 9 techniciens et divers).

10 au 11 décembre 2015

Accueil d'un séminaire ITEM à Bibracte.

15 janvier 2016

Réunion du comité de gestion du Grand Site.

Printemps/Été 2016

Diagnostic socio-économique des exploitations agricoles, dans le cadre du travail universitaire de Chloé Gond (AgroSup Dijon, master 2 Écologie & Environnement).

Été-automne 2016

Mise en débat des propositions du paysagiste lors de réunions publiques qui se sont tenues les 26 juillet à Saint-Léger-sous-Beuvray (30 participants), 1er août à Villapourçon (25 participants), 29 novembre à Poil (15 participants) et 30 novembre à Saint-Prix (30 participants).

8 septembre 2016

Restitution des résultats de l'enquête agricole à Saint-Léger-sous-Beuvray, devant près de 100 personnes, dont une délégation de la communauté de communes de la vallée de la Bruche (Bas-Rhin).

11 janvier 2017

Première réunion de travail avec les maires sur les possibilités d'intervention foncière : reprise des biens vacants sans maître, réglementation communale des boisements.

Printemps/Été 2017

Approfondissement de la question de la valorisation du bois des haies sous la forme de plaquettes utilisables comme litière, dans le cadre du travail universitaire d'Anne Duvalet (université de Limoges, master 2 Gestion de l'Environnement et des Territoires).

Diagnostic forestier comportant notamment l'analyse des documents de gestion forestière pour anticiper l'évolution des peuplements dans les secteurs sensibles prioritaires, dans le cadre du travail universitaire de Marie-Graziella Cailleau (ENGREF, mastère Forêt, Nature et Société).

6 juillet 2017

Réunion du comité de pilotage du Grand Site de France au Centre archéologique européen.

12 juillet 2017

Réunion au Centre archéologique européen des équipes des sites Grands Sites de France labellisés ou en projet en Bourgogne-Franche-Comté : Massif du Ballon d'Alsace, Bibracte Mont-Beuvray, Vallée du Hérisson et Plateau des Septs Lacs, Vignobles et Reculées du Jura, Solutré Pouilly Vergisson, Vézelien.

À partir de l'été 2017

Approfondissement des enjeux paysagers à l'échelle communale, au moyen de journées d'étude (première journée à Glux-en-Glenne le 11 juillet).

14-15 septembre 2017

12e session des Entretiens de Bibracte-Morvan, consacrés à *La Terre en partage : modes de propriété et de faire valoir : expériences et perspectives, du Moyen-Âge au XXIe siècle.*

On parle du Grand Site de France de Bibracte Mont-Beuvray…

Les sollicitations sont nombreuses pour témoigner du travail en cours, ce qui montre que la démarche Grand Site de France suscite la curiosité au niveau national mais aussi à l'étranger.

Nous avons aussi eu l'honneur d'être retenus récemment dans deux appels à projets à caractère scientifique : l'appel à candidatures européen *Joint programing initiative for cultural heritage* (JPI-CH) et l'appel à manifestation d'intérêt *Paysages Territoires Transitions* lancé par le ministère en charge de l'Environnement.

L'originalité de notre démarche a encore été reconnue par une mention spéciale pour le développement durable lors de l'attribution du prix européen des musées 2016.

Pour sa 39e édition annuelle, le prix européen des musées, placé sous les auspices du Conseil de l'Europe, a été remis le samedi 9 avril dans la ville de Saint-Sebastien au Pays basque espagnol, capitale européenne de la Culture 2016. Quarante-neuf musées issus de 24 des 47 pays membres du Conseil de l'Europe avaient candidaté cette année pour ce prix prestigieux qui récompense des établissements exemplaires en matière d'accueil des publics, de créativité et d'innovation, sans considération de leur taille. Représentants de petits et grands musées se sont donc côtoyés pendant trois jours dans une atmosphère conviviale et résolument cosmopolite pour défendre leur candidature devant leurs pairs. Cette rencontre annuelle est aussi l'occasion de prendre connaissance de ce qui fait de mieux et de plus audacieux dans le domaine.

En lui attribuant la mention spéciale pour le développement durable, créée en 2014, le jury a relevé qu'il avait été impressionné par le musée de Bibracte, un musée impliqué à différents égards dans le champ de la gestion durable tant du point de vue environnemental que social : gestion durable du paysage forestier qui entoure le musée, équipements de basse consommation énergétique, soutien d'initiatives de réinsertion par le travail, développement de programmes d'activités dédiés à un public large qui inclut les habitants alentour, etc.

Liste non exhaustive des interventions extérieures de l'équipe-projet

Les 25 février 2015, 10 février 2016 et 8 février 2017 à Paris (dans la formation des architectes et urbanistes de l'État), le 2 mars 2015 à l'université de Durham en Angleterre, le 3 mars 2016 à Marseille (à l'Institut européen des métiers du patrimoine), le 4 mai 2016 à Salalah au Sultanat d'Oman (colloque ICOMOS), le 4 juillet 2016 à Milan (colloque de l'ICOM), les 12-13 septembre à Žďár en République tchèque (atelier du Réseau des Grands Sites de France), le 13 octobre 2016 à Fribourg en Suisse (colloque Paysage, archéologie et Tourisme), le 24 octobre 2016 à Ávila en Espagne (table-ronde REFIT), le 13 décembre à Yverdon-les-Bains en Suisse (cycle de conférences du musée), les 10 et 11 janvier 2017 à Grenoble (colloque La montagne, territoire d'innovation), le 30 juin 2017 à Briançon (rencontre annuelle du réseau des sites Vauban inscrits sur la liste du Patrimoine mondial) …

REFIT
Une collaboration avec l'Angleterre et l'Espagne

Cette action démarrée à l'automne 2015 se développe sur trois ans, dans le cadre d'un appel à projets européen destiné à promouvoir la recherche dans le domaine du patrimoine (*Joint Programming Initiative on Cultural Heritage*). Elle associe Bibracte à l'université de Durham et à l'université Complutense de Madrid. Son objet est d'améliorer la gestion des « *paysages culturels* » par un échange de bonnes pratiques, notamment l'implication des habitants. La démarche est testée sur quatre sites archéologiques de l'âge du Fer : Salmonsbury et Bagendon (Angleterre), Ulaca (Espagne) et le mont Beuvray.

Jonhattan Vidal a rejoint momentanément l'équipe de Bibracte pour coordonner la part des actions qui nous reviennent. C'est aussi dans ce cadre qu'Élodie Delhommeau, guide à Bibracte, a effectué au début de l'année 2017 une enquête auprès d'une cinquantaine de partenaires.

Le premier des trois séminaires internationaux programmés au cours du déroulement de REFIT s'est tenu au Centre archéologique européen du 21 au 23 mars 2016. Il a réuni 35 professionnels sur la thématique de la gestion intégrée des paysages culturels. Les résultats de ce programme seront présentés en 2018 aux participants locaux.

http://www.refitproject.com

Les participants au projet REFIT face au grand paysage de la Mesata espagnole sur le site archéologique d'Ulaca (octobre 2016).

Comment est percue la gestion du mont Beuvray ?

C'est dans le cadre du programme international REFIT qu'un questionnaire en ligne a été diffusé au printemps 2016 auprès des nombreux amoureux du mont Beuvray qui sont abonnés à sa page Facebook (plus de 8 000 !) avec la bonne surprise d'obtenir rapidement près de 400 retours, pour la plupart de personnes qui connaissent bien les lieux (seulement 17 % indiquent ne l'avoir jamais visité tandis que 23 % l'ont visité… plus de dix fois ; 44 % habitent dans les environs). Malgré cette proximité et la bonne connaissance du patrimoine du site (seulement 8 % ignorent le sens du mot *oppidum*, par exemple), on peut être surpris de constater que près de 75 % des personnes avouent ne pas savoir quelle est l'autorité qui gère le site. Cela reste donc un enjeu de faire mieux connaître les acteurs du Grand Site !

Paysages, Territoires, Transitions Une initiative du ministère en charge de l'Environnement

Comment est financée la démarche Grand Site de France ?

L'animation de la démarche Grand Site est assurée par la mobilisation des moyens humains de ses trois porteurs que sont BIBRACTE EPCC, le Parc naturel régional du Morvan et le laboratoire d'excellence (labex) ITEM, mais aussi par la mobilisation de leurs nombreux partenaires sur le territoire. S'y ajoutent des financements issus de l'État (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), de l'Europe (programme LEADER+ Morvan) et dans une moindre mesure des collectivités locales pour des dépenses spécifiques comme le financement des missions du paysagiste-conseil Claude Chazelle. Ils se montent à environ 36 000 € en 2016 et 28 000 € en 2017. De son côté, le labex ITEM a obtenu un financement de 70 000 € pour son programme d'intervention 2016-2019.

Cette initiative vise à accompagner les territoires dans les transitions qu'ils connaissent et à venir.

La démarche repose sur la mise en œuvre d'« *ateliers territorialisés de recherche-action* » et sur leur organisation en un réseau animé par le service de la recherche du ministère. Le site du Beuvray fait partie des six projets qui ont été sélectionnés au printemps 2016 à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt. Chaque équipe-projet réunit des compétences variées, incluant obligatoirement des chercheurs, autour d'une thématique partagée que l'on a intitulée dans notre cas « *Du plan de paysage d'un Grand Site de France au projet de territoire* ».

Le développement de l'expérimentation, envisagé sur trois ans, se base sur une concertation régulière grâce à des séminaires semestriels où se retrouvent les représentants des projets sélectionnés, le conseil scientifique et l'équipe projet mobilisée par le ministère, sans oublier les partenaires locaux du territoire invitant. C'est ainsi, qu'après une première édition tenue dans l'Eure en novembre 2016, cela a été au tour du Grand Site de Bibracte d'accueillir un séminaire, du 15 au 17 mars 2017, où se sont retrouvés une quarantaine d'acteurs du Grand Site et autant de participants au réseau national PTT. La météo a facilité la participation de chacun, en permettant le travail en ateliers et au grand air.

http://www.environnement-urbanisme.certu.developpement-durable.gouv.fr/fondamentaux-r18.html

Travail en groupes au Centre archéologique européen lors du séminaire Paysages, Territoire, Transitions de mars 2017.

Des Vosges au Morvan

La communauté de communes de la vallée de la Bruche, dans le Bas-Rhin, est réputée pour le projet de territoire qu'elle mène depuis trente ans autour de la thématique structurante du paysage. La vallée avait été touchée de plein fouet par la crise des années 1970 et la fermeture des usines textiles qui la jalonnaient, entraînant la fermeture rapide du paysage : la population d'ouvriers-paysans avait planté ses prairies en sapins avant de déserter la vallée.

Les abords du mont Beuvray étant affectés aujourd'hui par un phénomène similaire de fermeture du paysage en raison de la déprise agricole, une délégation d'élus, d'agriculteurs et de techniciens du Morvan s'est rendue à l'automne 2015 à la rencontre des acteurs de la vallée de la Bruche. Elle est revenue enthousiasmée par l'initiative collective qu'elle a pu découvrir à cette occasion et a proposé à ses interlocuteurs de venir découvrir le mont Beuvray et le Morvan. C'est ainsi qu'un groupe d'une douzaine de personnes, mené par le président de la Communauté de communes de la vallée de la Bruche, Pierre Grandadam, est venu découvrir le site et ses paysages, et surtout rencontrer les acteurs locaux, du 7 au 9 septembre 2016.

Visites d'exploitations agricoles et en forêt, sans oublier le musée de Bibracte, tables-rondes sur l'agriculture et le tourisme, ont permis de croiser les expériences sur des thématiques partagées par les deux territoires. Cette expérience réussie, dont témoignent avec conviction et enthousiasme ses acteurs, est essentielle pour les gestionnaires du Grand Site et ses partenaires : elle montre qu'un projet intégré de territoire est possible, qui bénéficie à la fois à la qualité du paysage, au développement de l'économie agricole et à l'attractivité touristique, tout en renforçant la solidarité des habitants.

Moment de convivialité entre Vosgiens et Morvandiaux le 8 septembre 2016 dans l'étable de Jérôme Marilier à Saint-Léger-sous-Beuvray.

La visite de la délégation vosgienne a également été mise à profit pour restituer le diagnostic agricole du Grand Site, qui s'est effectué devant une assemblée nombreuse à la salle des fêtes de Saint-Léger-sous-Beuvray. Pierre Grandadam a souligné à cette occasion que le Morvan devait se réjouir de disposer encore d'un tissu dense d'exploitants agricoles dont le soutien par les pouvoirs publics était une priorité urgente en cette période de difficultés, au risque de voir ce tissu se désintégrer très vite et, par conséquent, toute velléité d'améliorer la qualité paysagère réduite à néant.

http://www.bibracte.fr/fr/approfondir/la-gazette-de-bibracte/des-vosges-au-morvan

L'expérience de la vallée de la Bruche

- Même problématique qu'en Morvan de fermeture du paysage (suite à l'arrêt de l'industrie textile).
- 30 ans de politique paysagère animée par le même duo (président de communauté de communes + technicien) avec l'outil juridique de l'*Association Foncière Pastorale.*
- Relance de l'activité agricole surtout par l'élevage bovin, en valorisant la race vosgienne (sous forme de vache à viande).
- 99 % de la surface agricole toujours en herbe.
- Même valeur fourragère des prairies et potentiel de production herbagère similaire à celui du Morvan.
- Économie agricole fondée sur l'élevage extensif (0,6 UGB / ha, contre ≥ 1 en Morvan).
- Exploitations agricoles diversifiées (notamment en agritourisme).
- 54 % des exploitations commercialisent en circuit court : l'agriculteur est producteur, transformateur et vendeur.
- Appui de la Chambre d'agriculture au travers de l'*Association de Développement Agricole et Rural* (ADAR).
- Disponibilité d'un conseiller production-transformation et d'un conseiller valorisation-commercialisation, dont le salaire est mutualisé entre deux communautés de communes et la Chambre d'agriculture.

Des Morvandiaux dans les Vosges… (septembre 2015).

Lecture de paysage et présentation des problématiques de l'agriculture locale par des agriculteurs de Saint-Prix et de Saint-Léger-sous-Beuvray lors du 2e atelier de recherche-action Paysages, Territoires, Transitions, mars 2017.

DOSSIER

Quels paysages pour les abords DU MONT BEUVRAY ?

Réfléchir au paysage est l'occasion de sortir du court terme, de se projeter individuellement et collectivement dans les décennies, le siècle à venir. Dans un monde qui semble se transformer très vite sans nous laisser de prise, un projet de paysage invite chacun à comprendre que nous sommes des acteurs quotidiens de ce lieu, par nos choix, la charge d'entretien que nous acceptons, le vécu de ce territoire que nous voulons transmettre.

Pour travailler ce paysage, nous avons besoin de connaître les données objectives qui le composent pour les confronter aux choix et aux souhaits des acteurs qui le façonnent. C'est à ce titre que plusieurs études ont été réalisées en 2015 et 2016 pour tenter de mieux appréhender ensemble les réalités morphologiques, économiques et anthropologiques de ce territoire.

Dossier préparé à partir du rapport et des données de l'Atelier du Paysage Claude Chazelle.

Le dossier complet du *Diagnostic paysager et orientations de la gestion paysagère des abords du Grand Site de France de Bibracte Mont Beuvray* est disponible sur le site internet du Parc, sous la rubrique :

Parc du Morvan > Territoires ruraux > Paysage > Grand Site de France

Le mont Beuvray dans ses couleurs d'automne.

Pourquoi parler du paysage ?

Parce que c'est un des objectifs principaux de l'engagement pris au titre du label Grand Site de France de s'assurer du devenir de la périphérie du site classé du Mont-Beuvray.

Parce que le Morvan se distingue par une image paysagère de qualité qui est presque aussi largement reconnue par les Bourguignons que la Côte viticole (d'après : *Paysages de Bourgogne – perception et représentation*, DIREN Bourgogne et Conseil Régional de Bourgogne, 2002).

Parce que cet attachement que nous partageons envers le Morvan explique que l'on entende aujourd'hui par paysage « *une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* » (définition de la Convention Européenne du Paysage). Percevoir c'est lire avec tous les sens (dont la vision en premier lieu, mais pas uniquement) et surtout interpréter.

Ces trois éléments sont à l'origine du diagnostic paysager opéré en 2016, qui vise trois objectifs : identifier plus précisément les caractères du paysage auquel nous sommes attachés, délimiter l'étendue du territoire qui forme en quelque sorte l'écrin du mont Beuvray et cartographier les secteurs les plus sensibles par leur contribution à la qualité paysagère et leur vulnérabilité, afin d'y faire porter les efforts en priorité.

Cette démarche ne revêt aucun aspect réglementaire et ne sera à l'origine d'aucune réglementation spécifique. Il s'agit seulement, à ce stade, d'avoir un langage commun et de construire une vision partagée des paysages du Beuvray et de leurs enjeux. Il reviendra au territoire de donner un statut et une reconnaissance à cette démarche, que chaque partie prenante pourra reprendre à son compte pour orienter son action.

Panorama depuis la Roche Salvée, mont Beuvray.

la méthode du paysagiste

→ **Explorer le terrain** pour inventorier les éléments caractéristiques et les structures du territoire, analyser le paysage et évaluer le degré de sensibilité.

→ **Identifier les structures paysagères** en décortiquant leurs composantes fondamentales : la famille des paysages de l'eau (vallées et vallons), la famille des paysages du relief (monts et collines), les structures d'articulation (naturelles : cols, crêtes, fond de vallons/culturelles : bâti, parcellaire, voies de communication).

→ **Analyser les représentations sociales** du mont Beuvray, à partir de cartes postales anciennes et de points de l'observatoire photographique : quels sont les éléments le plus souvent représentés, quelle place occupent les vallons et les monts dans ces représentations ?

→ **Découper le territoire** en entités paysagères en conformité avec l'Atlas des Paysages du Morvan, qui distingue, de part et d'autre du mont Beuvray, le Haut-Morvan boisé au nord, le piémont fait de collines et de larges vallées au sud.

→ **Délimiter le territoire** concerné par le projet, que l'on peut désigner comme l'écrin ou la zone-tampon du mont Beuvray.

→ **Identifier et hiérarchiser les secteurs les plus sensibles**, en fonction de leur contribution à l'identité paysagère et de leur vulnérabilité.

→ **Partager l'analyse** avec les habitants et l'ajuster en fonction de leurs perceptions.

L'étude a été confiée à l'architecte-paysagiste Claude Chazelle, qui avait conçu entre 2002 et 2005 le plan de gestion paysagère du mont Beuvray, dans le cadre d'une commande du ministère de la Culture destinée à préciser le rôle possible du paysagiste dans la « *mise en valeur des sites archéologiques invisibles* ». Depuis lors, Claude Chazelle accompagne au quotidien tous les travaux qui affectent le paysage du mont Beuvray : exploitation forestière, ouverture de points de vue, mise en valeur de vestiges archéologiques…

Différentes représentations au fil du temps, qui soulignent toutes le lien étroit entre l'éperon de Larochemillay, le vallon de la Roche et le mont Beuvray (carte postale de 1958, carte postale des années 1990, observatoire photographique 2007).

La vallée de la Roche, une des plus emblématiques entourant le mont Beuvray, constitue la porte d'entrée Sud du massif. Les vallons les plus encaissés subissent une dynamique d'enfrichement, mettant à mal la lisibilité du paysage.

Deux enjeux principaux se dessinent pour les abords : la lisibilité des vallons et celle des monts.

Les vallons permettent d'une part de comprendre les détails de la géographie du mont Beuvray, et d'autre part de comprendre l'inscription du mont dans son contexte local. L'agriculture (l'élevage en particulier avec ses prairies) est aujourd'hui l'un des meilleurs atouts pour permettre la lisibilité des vallons en milieu forestier.

La lisibilité des sommets est à mettre en relation avec celle des vallons qui forment leur piétement. La végétation (feuillus – résineux / couverture totale ou partielle) tient un rôle de révélateur lorsqu'elle est en cohérence avec les représentations que se font les habitants du territoire.

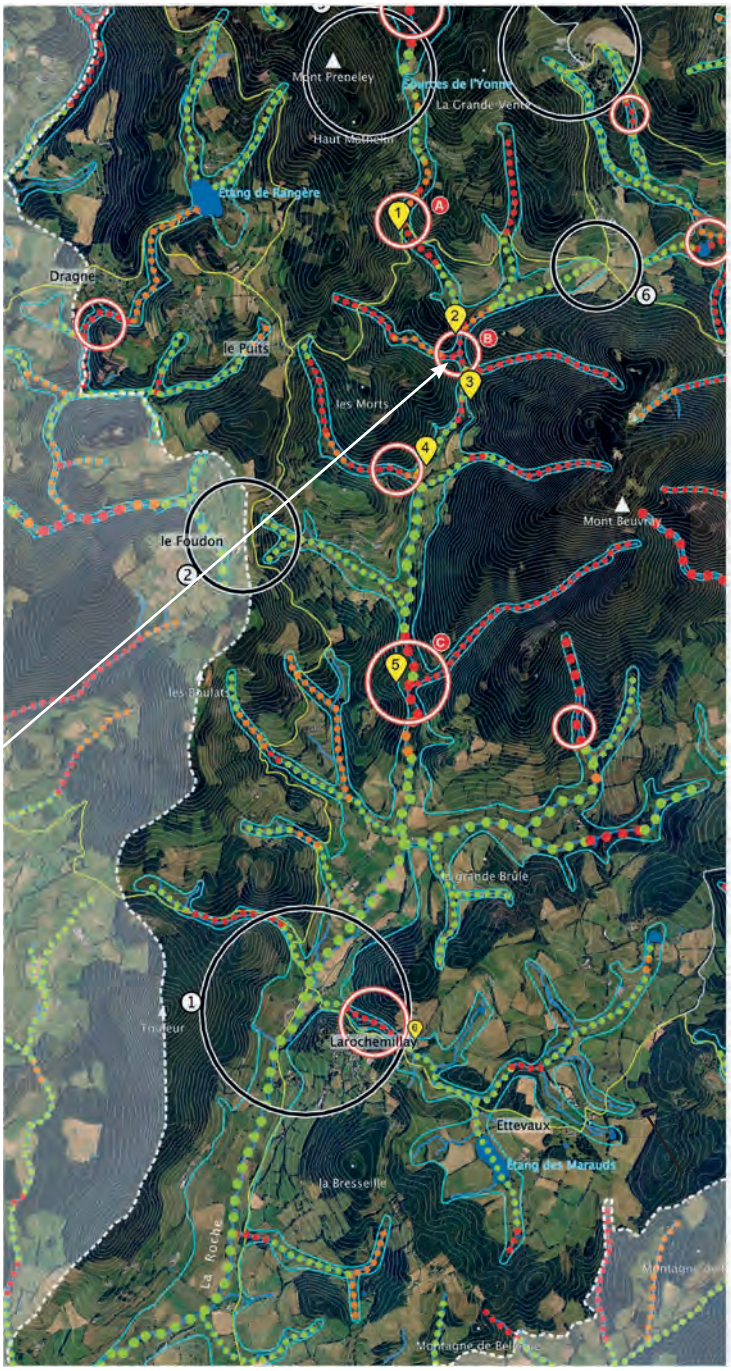

Le ruisseau du moulin de la Chaute :
point de lisibilité mis à mal par une présence forestière complète.

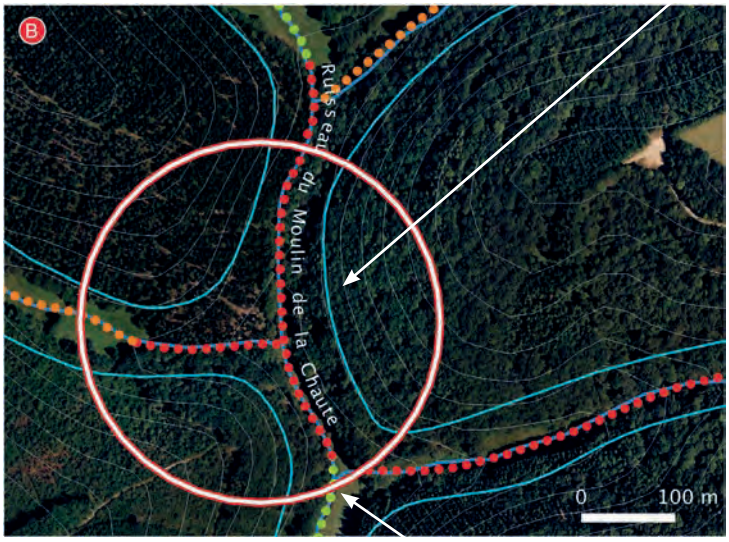

Le ruisseau de la Chautte : une partie fermée et peu lisible et une partie encore lisible (pour combien de temps ?).

VALLÉE DE LA ROCHE

Légende
- Zone tampon paysagère
- Point de convergence stratégique
- Point de lisibilité mis à mal
- Point de vue photos
- Structures spatiale de vallon

Sensibilités paysagères des vallons
- Lisibilité et cohérence optimale
- Lisibilité partielle et cohérence fragilisée
- Lisibilité mauvaise et cohérence perturbée

Routes
- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire majeure
- courbes 10m
- Eau

Fond OrthoPhoto IGN

0 0.5 1 1.5 2 km

Les quatre enjeux de l'étude paysagère

1 Prendre en compte le site classé du Mont-Préneley / Sources de l'Yonne.

2 Préserver la lisibilité des points d'articulation stratégiques (lieux de convergence de structures d'articulation naturelles et culturelles).

3 Préserver la lisibilité optimale des vallons en tant qu'élément central de la perception du paysage, en priorité les vallées principales (la Roche, l'Yonne, le Méchet, le Bussy, la Braconne).

4 Préserver la lisibilité des monts, en tant que contre-forme des vallons.

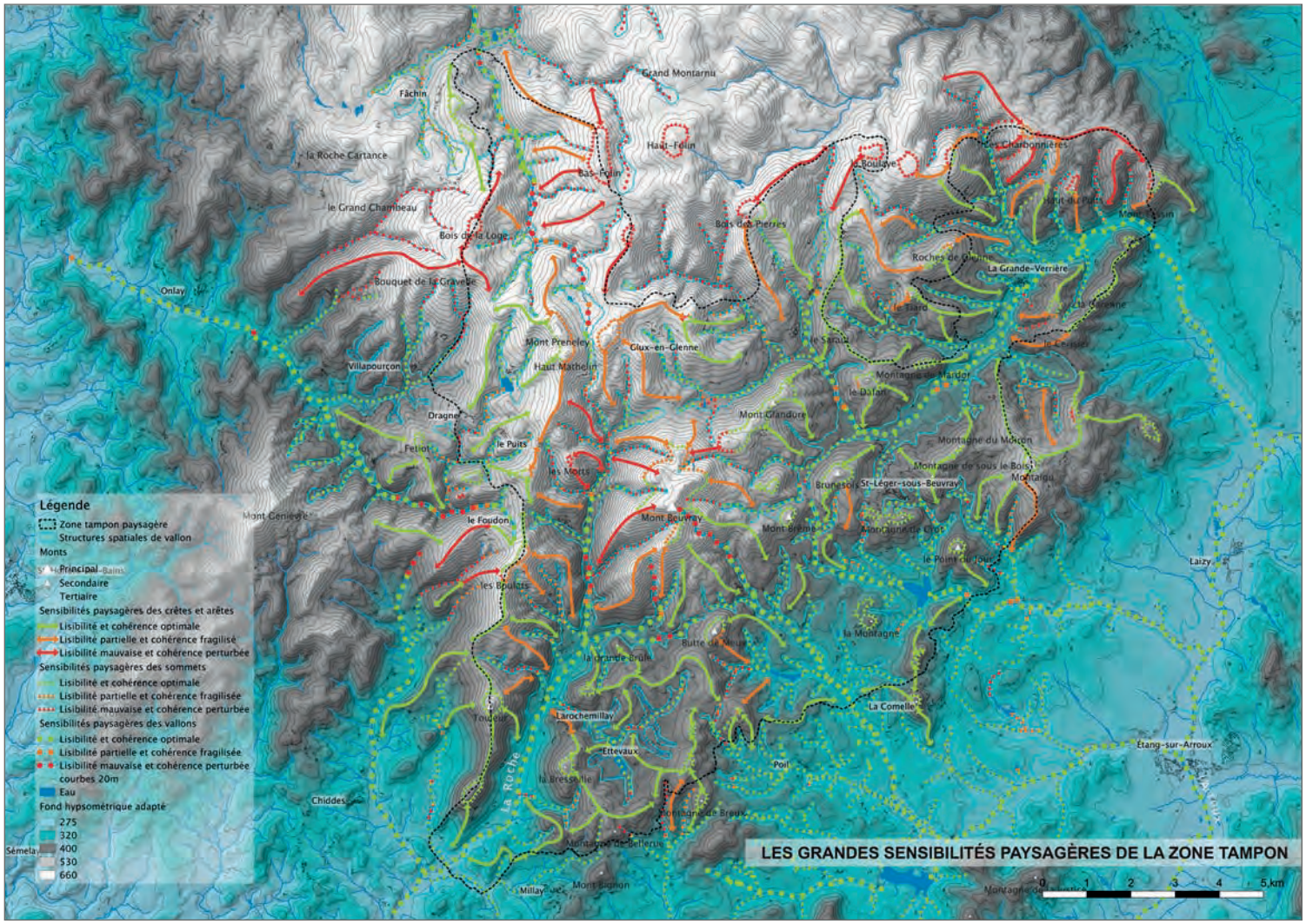

Cartographie de la sensibilité paysagère en fonction du degré de lisibilité des vallons et des lignes de crête. La sensibilité est plus prononcée dans la partie nord de la carte, aux vallées plus encaissées et au couvert forestier plus présent. En rouge : pas de lisibilité – En orange : lisibilité en sursis – En vert : bonne lisibilité.

Le regard des habitants

Quatre ateliers de concertation ont été organisés fin juillet et fin novembre 2016 dans différentes communes du territoire : Saint-Léger-sous-Beuvray, Villapourçon, Poil, Saint-Prix.

Chaque séance a commencé par un test de perception paysagère : l'analyse collective des vues prises sur d'autres territoires a permis à chacun de mieux appréhender comment notre regard est influencé à la fois par notre subjectivité individuelle et par notre culture. Ce préalable étant acquis, des vues du territoire ont été commentées collectivement pour faire émerger des critères partagés de qualité paysagère. Le paysagiste a ainsi pu enrichir son analyse et l'affiner, tandis que le débat a fait progresser le partage d'un vocabulaire et d'un regard communs sur le paysage.

Paroles de participants

Atelier paysager tenu à Saint-Léger-sous-Beuvray, juillet 2016.

« Il manque des choses au premier plan, on a un grand vide. On a une moitié de toile verte et l'autre moitié bleue, il manque quelque chose, une fleur, un premier plan. La photo est un peu trop uniforme. »

« C'est varié, il y a du vert, des arbres, la route, la prairie… ça s'ouvre vers ailleurs. »

« Le pylône, dans la réalité, notre œil le voit très peu. C'est le paysage que je vois depuis chez moi, une route que j'emprunte tous les jours, et j'avais jamais remarqué qu'il y avait un poteau. »

« Cette photographie correspond à l'image du pays. »

« D'ici, la vue est fermée, on ne voit rien, sauf un peu de forêt au fond. Il faudrait plus d'ouverture. »

Ce que l'on retient des ateliers

1 La montagne et le relief sont les facteurs structurants prioritaires.

2 Un espace qui s'enfriche perd de la valeur paysagère.

3 L'omniprésence des résineux n'est pas en accord avec les représentations des habitants du Morvan.

4 L'association d'une végétation variée, de la présence de l'homme et d'un relief montagneux est favorable à l'émergence du sentiment paysager.

5 Les structures de vallons, notamment lorsqu'elles sont agricoles, sont des éléments structurants dans les représentations paysagères locales.

6 La démarcation franche entre résineux et feuillus rabaisse la valeur paysagère.

7 Le mont Beuvray est un élément repère depuis des points de vue majeurs (belvédères, certaines routes…).

8 Les haies sont des éléments structurants du paysage.

Une majorité de participants considère cette photo comme l'illustration d'un paysage, mais il y a un consensus pour dire que sa qualité n'est pas optimale : « *il y a un truc qui manque* », « *pas de profondeur* », « *pas défini, fouillis* », « *vallée bouchée, pas de vue* ».

Le rôle des chercheurs dans la concertation

Les chercheurs du Labex *Innovation et territoires de montagne* (ITEM) qui accompagnent le territoire dans ce projet paysager apportent un regard critique et constructif pour améliorer la prise en compte de la participation des habitants. L'équipe est constituée de plusieurs chercheurs, l'une spécialisée sur le Morvan et d'autres travaillant sur des territoires de montagne français ou italiens.

Si nous avons souhaité que se multiplient les espaces de rencontre, de discussion, de restitution de travaux, les sorties de terrain, c'est que nous sommes convaincus que chacun des acteurs du territoire est porteur de savoirs très singuliers sur ces lieux. Les ateliers avec le paysagiste ont fait émerger quelques-unes des principales perceptions des habitants étroitement associées aux lieux et à leurs caractéristiques propres : plusieurs habitants perçoivent leur environnement au travers de leur expérience sensible de circulation dans ces lieux. Ils parlent de la pente ressentie sous leurs pieds mais invisible pour leurs yeux, des obstructions à la circulation pour passer d'un endroit à l'autre, de l'abri que constituent certains bosquets par temps de pluie. Cette même connaissance sensible du paysage a largement émergé des réunions et entretiens avec les agriculteurs locaux. Ils lisent dans le paysage leur travail, au passé comme au futur. Ils évaluent la morphologie du paysage au regard des innovations techniques. Ils connaissent la valeur d'un pré dans leur système d'exploitation.

Pour ceux qui pratiquent quotidiennement les lieux et « *savent le pays* », la lisibilité du paysage dépasse largement le visible et se trouve profondément nourrie par leur expérience individuelle et partagée. Plusieurs groupes d'habitants insistent d'ailleurs sur la valeur que constitue « *ce vécu du lieu* » dans le paysage. Les associations de Glux-en-Glenne et Villapourçon mettent l'accent sur le sens que prend un lieu par les activités humaines qui le façonnent au fil du temps. Sur le mont Beuvray, les traces de l'homme et de ses capacités à adapter son développement aux ressources locales sont omniprésentes, traces d'il y a quarante ans, d'il y a cent ans, d'il y a deux mille ans. Les enquêtes auprès des différents habitants aident à comprendre cet attachement particulier à un paysage ordinaire par l'histoire qu'il traduit, le rendant alors, pour eux, remarquable. D'autre part, beaucoup, et notamment les forestiers, parlent du paysage local aux prises avec les enjeux de l'économie globale. Ils décrivent les phénomènes d'accélération mais aussi les tentatives de résistance, la nécessité de ne pas s'enfermer dans des idées reçues sur les pratiques des autres, ils rappellent la dimension politique du paysage. La valeur paysagère se mesure alors à l'aune de la capacité de compréhension dont vont faire preuve les acteurs, la capacité de mobilisation collective pour construire un dialogue entre intérêts privés et intérêt général, propriétés privées et espace public. Il est finalement beaucoup question de la réappropriation politique de notre lieu de vie.

Les chercheurs d'ITEM apportent leur écoute attentive à l'expression de ce qui fait sens et intérêt dans ce paysage pour les différents acteurs. Ils tentent de synthétiser les multiples manières de faire importer les choses relativement au Beuvray et à ses environs. Ils cherchent la singularité que les habitants construisent collectivement et continuellement par leur fréquentation active de ces lieux.

Vers une gestion commune des abords du Beuvray

L'étude paysagère a abouti à une photographie détaillée de ce qui constitue, aux yeux des experts, les enjeux actuels de la lisibilité du paysage. Cette base a vocation à être discutée, améliorée au plus proche des intérêts communs, pour que les municipalités aient la possibilité d'agir localement en s'appuyant sur l'intelligence collective. Pour cela, les cartes et les schémas réunis lors de l'étude paysagère constituent une base tangible pour le débat.

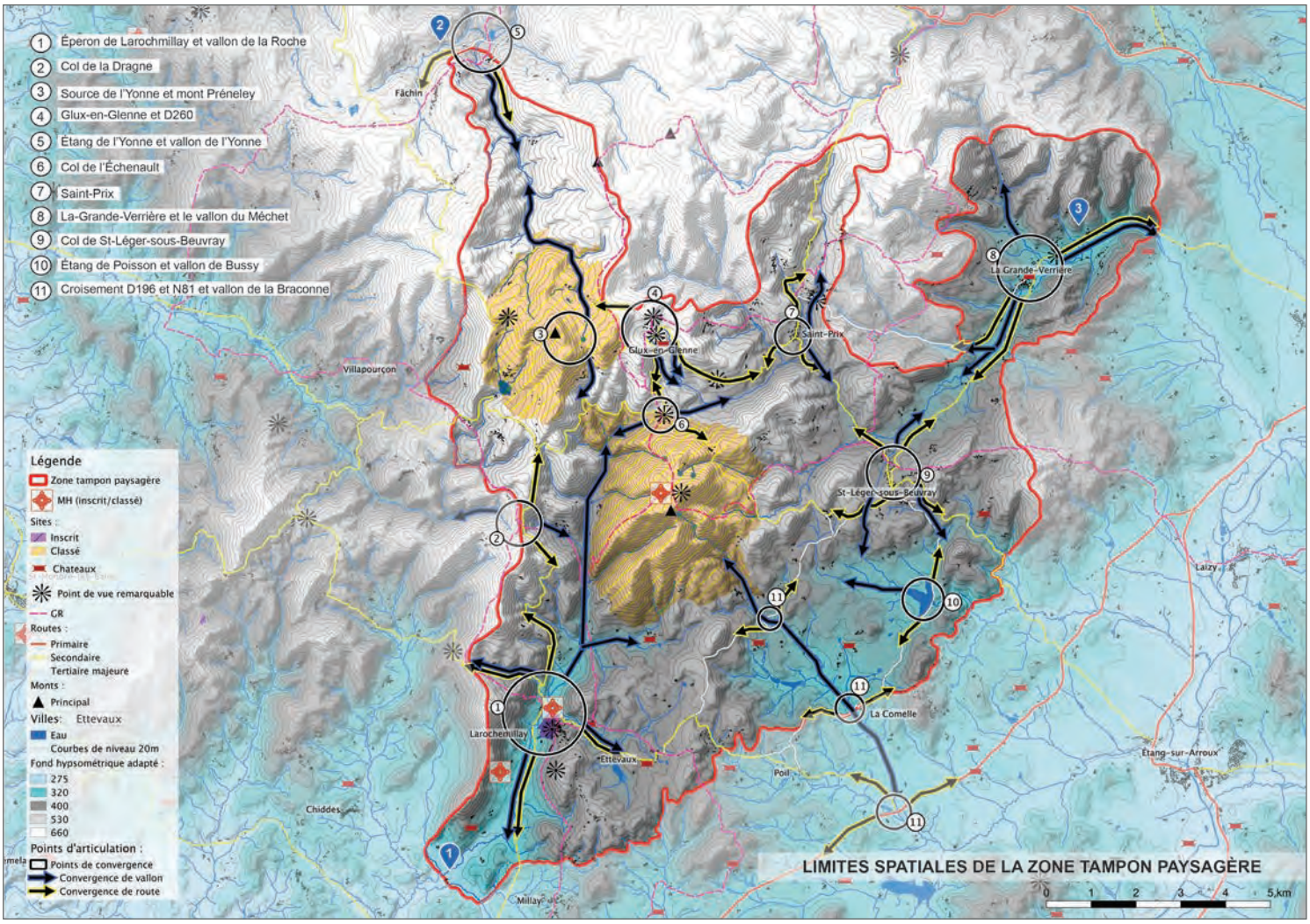

Le territoire délimité s'étend sur environ 16 000 ha, à cheval sur 8 communes, dont la moitié dans la Nièvre (Glux-en-Glenne, Larochemillay, Poil, Villapourçon) et la moitié dans la Saône-et-Loire (La Comelle, La Grande Verrière, Saint-Léger-sous-Beuvray, Saint-Prix).

Vue sur la vallée du Mesvrin depuis la Chaume du Beuvray.

Quels rôles et quelles fonctions de l'agriculture dans LE PAYSAGE ?

L'agriculture tient une place clé en contribuant à l'ouverture du paysage et en le façonnant par l'entretien des haies, fossés, talus, mares, murets, etc. Inévitablement, l'évolution de l'agriculture se reflète dans la physionomie du territoire : les terres labourées ont disparu au profit des pâturages, les parcelles les plus difficilement accessibles avec les engins modernes ont tendance à être délaissées, les haies disparaissent parfois pour faciliter l'entretien de l'espace… La réalisation d'un diagnostic agricole permet de mieux connaître le profil des exploitations locales, de pointer les difficultés des exploitants et d'identifier des leviers qui permettront une évolution favorable à l'activité agricole et à la qualité paysagère.

Le diagnostic agricole : résultats

Sur les 65 exploitations recensées aux abords du Beuvray, 44 ont répondu à l'enquête. Elles entretiennent à travers leurs activités quelque 5 000 hectares, soit environ 30 % de la surface d'étude. Parler d'agriculture c'est donc, particulièrement ici, parler du paysage.

Avec une surface moyenne un peu supérieure à 100 ha (contre 122 ha en Morvan) et des sols occupés à 95 % par des prairies, elles se dédient en très grande majorité à l'élevage bovin allaitant.

L'utilisation de la surface dépend de la production. 36 fermes sont en production de viande bovine et exploitent en moyenne plus de 100 ha. 8 fermes sont orientées vers des productions diverses sur une surface moyenne inférieure à 50 ha.

La moyenne d'âge des agriculteurs est un peu inférieure à la moyenne de celle de Saône-et-Loire (45 ans contre 48) et 34 % des agriculteurs ont moins de 40 ans. Ces résultats sont moins alarmants que ce qui peut être ressenti localement. La tendance est à une augmentation des installations et à une diversification des productions, mais qui ne suffit pas à assurer la succession des agriculteurs partant à la retraite. La poursuite de la fermeture des paysages trouve également son explication dans l'augmentation des surfaces à l'installation et à la réduction de la main-d'œuvre.

Restitution publique le 8 septembre 2016, à la salle des fêtes de Saint-Léger-sous-Beuvray, de l'enquête réalisée par Chloé Gond dans le cadre de son master (AgroSup, Dijon). L'objectif de l'étude était d'établir un diagnostic socio-économique de l'argriculture en Morvan.

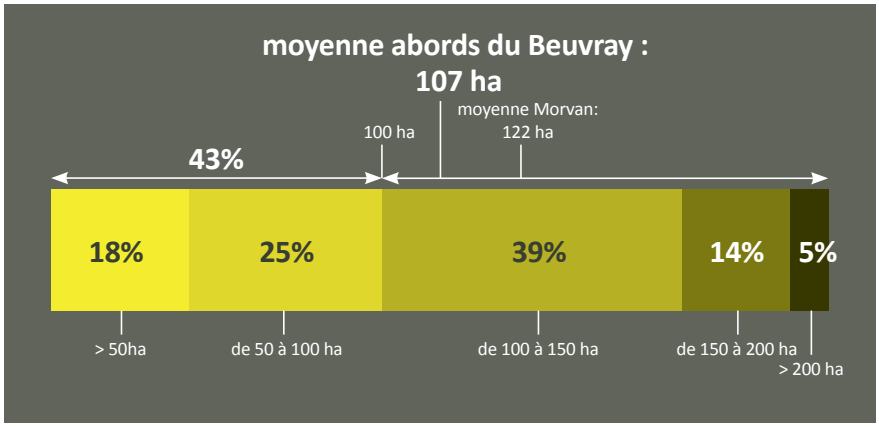

Répartition des exploitations par étendue de surface agricole utile.

Lors du diagnostic, 23 des 44 exploitations ont transmis une partie de leurs données économiques. Bien que l'échantillon soit trop faible pour avoir une valeur statistique fiable, l'analyse de ces données réalisée en partenariat avec les Chambres d'Agriculture de Saône-et-Loire et de la Nièvre, montre des atouts et des difficultés. La diversité des systèmes et des pratiques agricoles observées induisent une grande variété des performances économiques des exploitations.

Les agriculteurs ont développé chacun à leur manière certaines compétences adaptées à ce milieu spécifique de "petite montagne" qui induit des charges d'exploitation spécifiques. Cela leur permet pour certains de mieux valoriser leur exploitation. Ces bonnes pratiques mériteraient d'être partagées au sein de la profession et mises en valeur auprès des autres habitants.

Certaines pratiques pourraient influer sur la performance économique, bien que cela nécessite d'approfondir l'économie des exploitations agricoles sur un échantillon plus complet : la diversification des productions, le chargement, le système herbager.

Évolution du nombre d'installations depuis 1975.

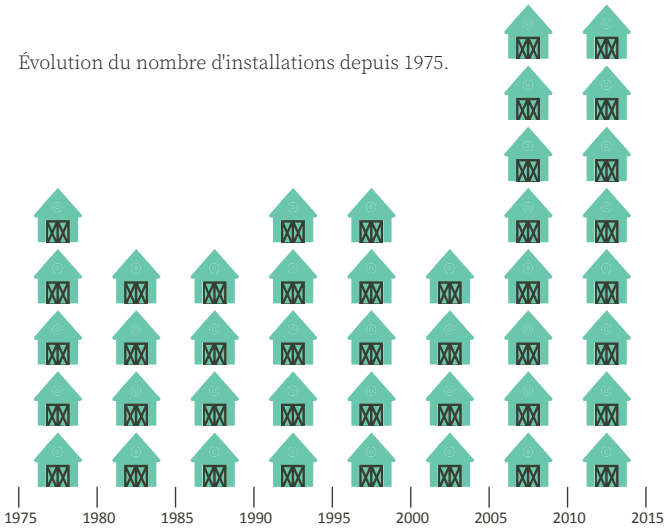

Identifier et valoriser les bonnes pratiques

Des agriculteurs autour du Beuvray n'hésitent pas à transformer du matériel d'entretien, à tester des pratiques de diversification et des méthodes de valorisation des ressources issues de leurs parcelles (bois, eau, fougères), à réaliser certains travaux manuellement. Toutes ces expérimentations, souvent réussies, restent méconnues car la règle est de ne pas faire trop parler de soi. Ces pratiques relèvent de l'innovation et de la constitution de savoirs locaux ; elles traduisent l'acclimatation locale des procédés agricoles. Elles doivent être considérées avec attention au même titre que des techniques qui seraient importées. Les chercheurs d'ITEM les relèvent au travers des situations d'observation et des analyses des entretiens afin de soutenir la dynamique de groupes de travail impulsée par le Parc du Morvan et les Chambres d'agriculture sur le territoire.

Comment rendre explicites les fonctions de l'agriculture dans et pour le paysage ?

1 **En identifiant les enjeux partagés** entre agriculture et paysage.

2 **En évaluant la cohérence** entre les systèmes de production et les paysages dans lesquels ils s'inscrivent.

3 **En développant des compétences** spéciales en lien avec la "typicité" du territoire.

4 **En structurant** les leviers d'action.

S'appuyer sur le diagnostic pour proposer des pistes économiques

Plusieurs types d'entités agricoles et paysagères peuvent être identifiés, chacun avec leurs enjeux spécifiques. Leur combinaison contribue au caractère du paysage du Grand Site de France Bibracte – Mont-Beuvray. Les identifier, en mesurer les enjeux, mettre en évidence les leviers de gestion par l'agriculture constitue l'une des clés de voûte du projet paysage d'ensemble.

Trois grands types sont observables parmi les systèmes de production :

- ceux qui sont purement herbagers, dont toute la surface est constituée de prairies permanentes ;
- ceux qui ont un système alimentaire pour les bovins purement herbager, mais qui cultivent aussi leurs céréales ;
- ceux qui ont un système alimentaire dans lequel il y a, en plus de l'herbe, du maïs et des céréales.

Les deux systèmes qui nécessitent des surfaces labourables se retrouvent essentiellement dans les vallées et piémonts, tandis que ceux qui sont uniquement herbagers se situent dans les collines plus pentues. La plupart des agriculteurs mettent en œuvre des pratiques spécifiques liées à la gestion de l'espace et à l'entretien du paysage. Ces approches peuvent être reliées aux contraintes qui s'imposent à l'exploitant.

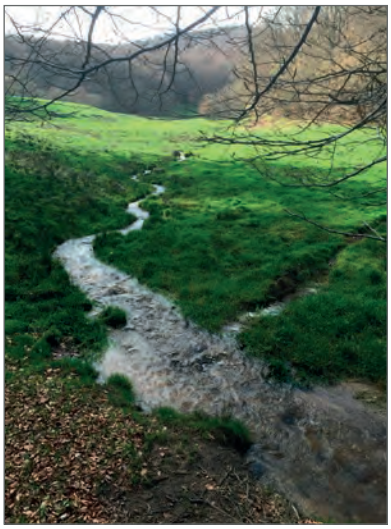
Petite clairière à Glux-en-Glenne.

Clairière agricole à Villapourçon.

Paysage bocager et semi-bocager à Saint-Léger-sous-Beuvray.

	Description	Enjeux paysagers
Petite Clairière	• Échelle de un à deux îlots. • Prairies insérées dans des boisements sur au moins trois côtés.	• Maintien des pratiques agricoles à l'échelle de l'îlot pour qu'il conserve sa place dans le système fourrager. • Contraintes et pratiques d'entretien.
Clairière agricole	• Échelle de une à deux exploitations. • Espaces entourés de boisements proches.	• Pérennité des exploitations. • Contraintes et pratiques d'entretien.
Bocage	• Densité de structures paysagères à l'échelle de deux à trois îlots. • Haies, bosquets de différents types.	• Gestion et entretien du bocage, en tant qu'élément structurant le paysage. • Liens entre structures paysagères et surfaces foncières agricoles.
Semi Bocage	• Paysage très ouvert, parfois structuré de haies et d'arbres soulignant des chemins, talus, ruisseaux.	• Gestion et entretien du bocage, en tant qu'élément structurant le paysage. • Pratiques agricoles entre prairies et cultures.

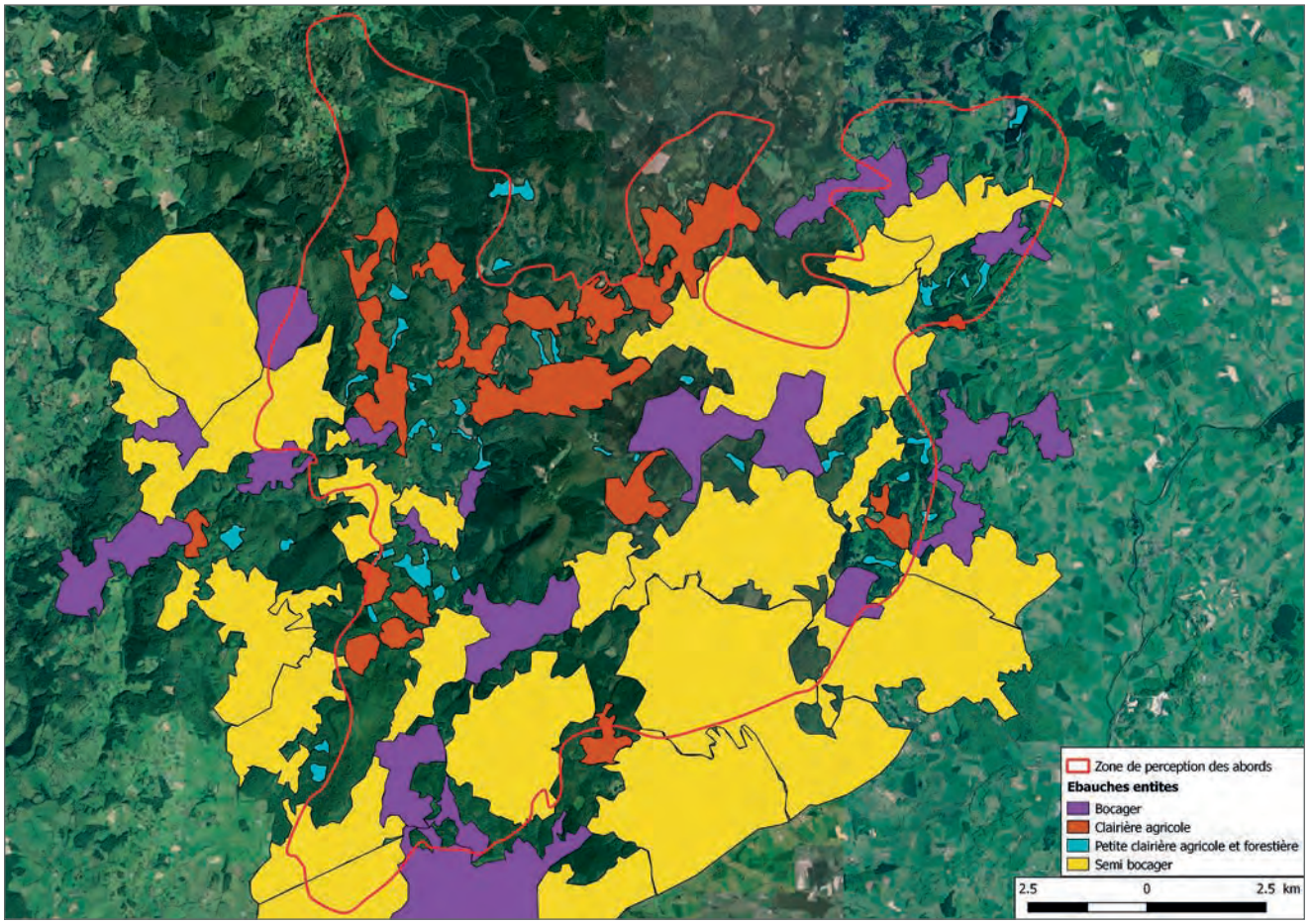

Les différentes catégories de parcelles agricoles, dans leur relation au paysage.

L'enfrichement n'est pas la contrainte qui apparaît en premier. La principale difficulté formulée concerne l'accessibilité des parcelles (chemins trop étroits, pente trop forte, présence de rochers), ce qui invite à réfléchir à du matériel mieux adapté ou à l'utilisation optimale des animaux pour agir sur la friche.

Selon les entités paysagères et agricoles, les enjeux pour l'agriculture sont de nature et d'intensité différentes. Ils peuvent relever du système de production dans son ensemble (pérennité économique, système d'élevage, travail, etc.), de pratiques à l'échelle des parcelles (pâturage ou foin, entretien, etc.), ou d'enjeux paysagers plus spécifiques (gestion des haies ou fossés, etc.).

Il s'en dégage des pistes de travail allant de l'ajustement de la gestion des exploitations (choix du système fourrager, valorisation des broutards, diversification des productions…) à des interventions foncières des collectivités lorsque la valorisation agricole est impossible, en passant par l'amélioration des chemins, la recherche de techniques d'entretien respectueuses de l'environnement (taille des haies…) et/ou valorisant les ressources du paysage (bois énergie, litière…).

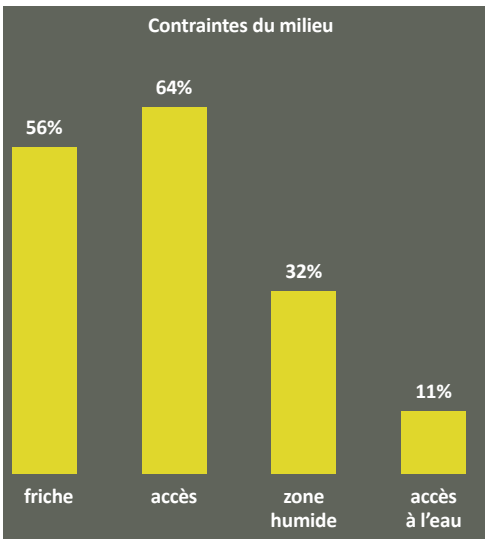

Les contraintes du milieu telles qu'exprimées par les exploitants.

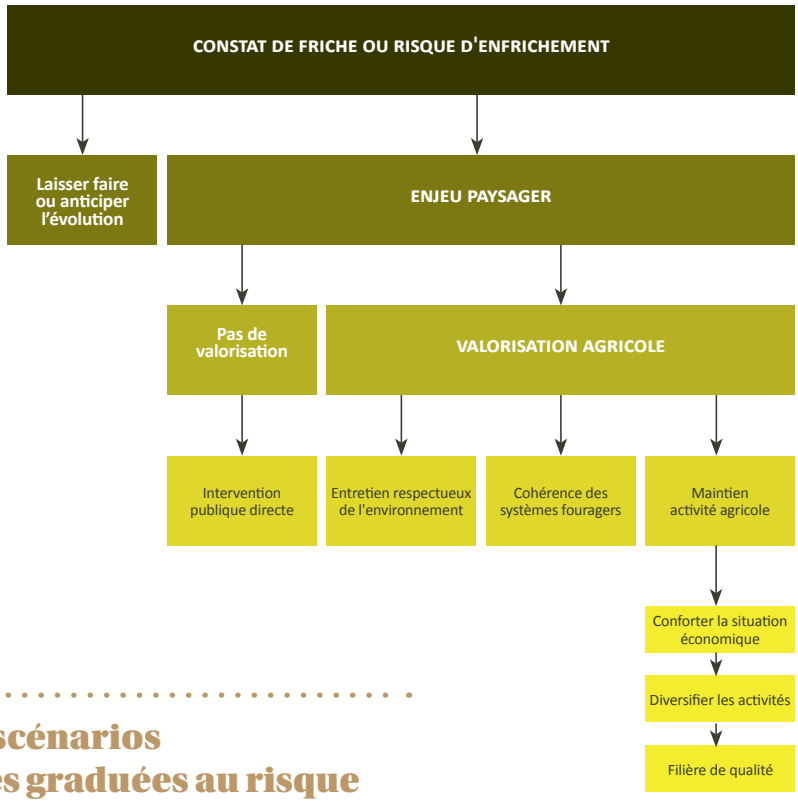

Différents scénarios de réponses graduées au risque d'enfrichement.

Le mont Beuvray aux couleurs de l'automne.

Qui siège au comité de pilotage du Grand Site de France ?

Le comité de pilotage, qui décide des grandes orientations du programme d'actions, réunit autour du président du Parc naturel régional du Morvan et de la présidente de BIBRACTE EPCC :

- des représentants de l'ensemble des collectivités concernées : communes (8), communautés de communes (3), départements (2), Région ;
- des représentants de l'État : préfectures de la Nièvre et la Saône-et-Loire, Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt (DRAAF), Directions départementales des Territoires (DDT), Architectes des bâtiments de France ;
- des représentants professionnels : Chambres d'Agriculture de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, Centre régional de la Propriété forestière (CRPF) et Office national des Forêts (ONF) ;
- des représentants du monde associatif (Autun Morvan Écologie).

Examen d'un hêtre remarquable atteint de sénescence sur la Chaume du Beuvray, sous la conduite d'Eric Manotte (ONF) par le comité de gestion du site classé du mont- Beuvray (juillet 2017).
Le veillissement de l'arbre, qui s'est accéléré ces dernières années, se manifeste notamment par le dégarnissement du feuillage.

Comme l'a montré la journée de partage sur les thématiques du paysage et du patrimoine organisée le 11 juillet 2017 par la mairie de Glux-en-Glenne et l'association du Patrimoine du Pays de Glux avec le soutien des animateurs de la démarche Grand Site de France, la restauration et l'entretien des chemins semble être un moyen privilégié pour se réapproprier collectivement le territoire.

RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU GRAND SITE DE FRANCE LE 6 JUILLET 2017

La réunion, présidée par Patrice Joly, président du Parc naturel régional du Morvan, avait pour objectifs d'effectuer un bilan d'étape et d'identifier les actions prioritaires pour les deux années à venir, un nouveau dossier de renouvellement du label devant être soumis au ministère en charge de l'Environnement à l'échéance de 2019.

Le comité a décidé de partager largement les conclusions de l'étude paysagère menée ces derniers mois comme élément de diagnostic paysager constituant une base de travail pour chaque collectivité concernée par le Grand Site de France et désireuse d'établir un document d'orientations paysagères pour ses actions futures.

Les membres du comité ont également pu partager les conclusions du diagnostic agricole, débattre des enjeux touristiques arrivés au-devant de la scène avec le projet de Sentier des Cimes sur le Haut-Folin, ou encore prendre connaissance des échanges entre les gestionnaires du Grand Site et les services de l'État sur les projets de parcs éoliens envisagés dans la région de Luzy et d'Issy-Lévêque, qui seraient visibles depuis les belvédères du mont Beuvray.

Sur l'ensemble de ces sujets, il a été convenu qu'il était indispensable de renforcer la concertation avec les acteurs du territoire, en mobilisant plus les représentants socio-professionnels et les représentants associatifs. Le sujet du tourisme, qui n'a pas encore été abordé de front dans la démarche Grand Site, demande un traitement particulier, car la bonne échelle de concertation est certainement plus large que celle du Grand Site : le « *Morvan des Sommets* » à tout le moins.

La représentante de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a également fait le point de l'avancement du projet de fusion des sites classés du Mont-Beuvray et du Mont-Préneley / Sources de l'Yonne. À la suite d'une mission confiée à un paysagiste conseil, la DREAL va consulter cet automne les collectivités concernées.

Dans les échanges conclusifs, Caroline Darroux a relevé la tendance fréquente, lors de réunions ou lors d'entretiens avec des acteurs, à être dans une posture du "perdu d'avance". Même si cette tendance se retrouve ailleurs, l'équipe de chercheurs s'interroge sur sa prégnance dans le Morvan et son lien avec l'histoire du massif. Elle met en avant les acteurs et les habitants qui, depuis deux ans, essaient de jouer un rôle moteur dans le projet et que la démarche Grand Site doit soutenir. La mobilisation plus large des acteurs locaux et la nécessité de faire la preuve de l'utilité des actions menées collectivement sont à l'évidence les enjeux primordiaux des deux années à venir, que l'on pense affronter notamment par un travail plus approfondi à l'échelle communale.